



Colloque

Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)

FIGEAC, 4 et 5 juin 2015

Atelier D : La place de la communauté

RÉCIT D'EXPÉRIENCE :

**DE LA COLO À L'ASSO, ACCOMPAGNEMENT DANS L'ENGAGEMENT
À LA MAISON DE COURCELLES**

Maison de Courcelles / Louis LÉTORÉ

Maison de Courcelles

Contact : contact@maisondeCourcelles.fr

PRÉSENTATION

Grâce à une recherche financée par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse (AP3-065), la Maison de Courcelles voulait comprendre comment les jeunes s'engageaient, au-delà des "colos" dans la vie de l'association. Quand le "renouvellement" et le "rajeunissement" des instances interrogent le milieu associatif, l'association constate que la moyenne d'âge du conseil d'administration ne dépasse pas 25 ans. S'il ne s'agit que d'un indice parmi d'autres, ce fût un des points de départ de la recherche-action collaborative débutée en 2011 qui fût, aussi, l'occasion d'y associer des jeunes membres de l'association jusqu'à la publication d'un ouvrage collectif en 2015 dont nous tirons cette proposition.

Notre "récit d'expériences" propose de présenter les principaux mécanismes qui permettent l'implication des jeunes. C'est-à-dire, dans une distinction usuelle de l'engagement, afin qu'ils puissent "s'engager" personnellement dans l'asso et non seulement "être engagés" par l'institution notamment le temps d'une colo. Ainsi, au terme de l'enquête, nous avons pu comprendre comment l'association à travers des situations et des personnes donnait un pouvoir d'agir aux jeunes. Celui-ci s'établit par un processus de prise(s) de responsabilité(s) qui s'élabore au cours de "trajectoires" qui constituent autant de "carrières" courcelliennes pour reprendre les termes de Becker.

Au sein de l'association, à partir d'une approche historique, nous suivrons la constitution de diverses instances, parfois intermédiaires avec l'habituel Conseil d'Administration, comme l' "atelier directeur" ou le "conseil de maison" qui peuvent s'apparenter à ce qui peut se faire dans les FJT ou les MJC. Par ailleurs, au-delà des "places" accessibles, il s'agit aussi de s'emparer de "prises" pas ou peu visibles et c'est ici que la posture singulière tenue par les "anciens" ou les "permanents" jouera un rôle important. Posture que nous développerons autour de la notion d'accompagnement si on se réfère aux travaux de Paul.

Au terme de notre cheminement, nous proposerons une réflexion autour de la notion d'*autorisation* qui nous semble plus adéquate que la notion d' "intégration" introduite par l'axe 1 pour penser l'implication des jeunes et non leur "captation". Accompagner les jeunes dans la prise de responsabilités, c'est les autoriser à s'autoriser par l'intermédiaire de situations "adoptables" car "adaptables" pour reprendre la formule de Bataille.